

L'entrepreneuriat récréasportif en milieu rural

Programme de recherche-action
MASSIF CENTRAL



Le projet « mise en place d'un dispositif de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural » dit « RECREATER » est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



RECREATER
[récréatèr]

**TERRITOIRES RURAUX
EN TRANSITION**

**La culture au coeur des
activités récréatives en
nature**

3

4 PARTENAIRES,
1 PROGRAMME INNOVANT
AUTOUR D'UNE FINALITE

L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE ET
TOURISTIQUE DES TERRITOIRES
RURAUX DU MASSIF CENTRAL
EN JEU

5

DEUX OBJECTIFS
OPERATIONNELS FIXENT LE
CADRE DE LA METHODE

8

DES CONSTATS
CONVERGENTS

11

15

LE COVID ET SON IMPACT
SUR LES POLITIQUES
TOURISTIQUES



2

sommaire



4 PARTENAIRES

Le développement économique est induit tout particulièrement dans les zones rurales, par l'accueil de populations exogènes (« jeunes actifs et familles », retraités et populations touristiques séjournant régulièrement ou ponctuellement sur les territoires) et le maintien des populations existantes.

C'est dans ce cadre qui lie intimement démographie et activité que se joue l'essentiel de la compétition entre territoires, en particulier dans les zones rurales. Cette compétition accorde une place essentielle à l'éducation, à la santé, aux voies de communication ou aux zones d'activités, mais elle se joue de plus en plus sur des activités considérées en rapport aux premières comme étant plus marginales, à savoir la culture, les activités socio-culturelles et le sport, ou autrement dit, les activités récréatives, accordant de ce fait une place singulière à ceux qui portent la culture et le sport, qu'il s'agisse de professionnels ou de bénévoles.

La question de l'attractivité territoriale réside en effet aujourd'hui tout autant sur la capacité des territoires à favoriser la création d'emplois qu'à impulser un cadre de vie en correspondance avec les attentes des populations. Les grandes métropoles l'ont compris depuis longtemps. Bilbao, Manchester, Montpellier, Marseille... sans parler des capitales européennes ou mondiales, toutes ces métropoles ont misé depuis longtemps sur la culture et le sport pour attirer de nouvelles populations, des entreprises et les activités qui vont avec.

Pour autant, la culture et le sport sont rarement abordés dans les zones rurales comme des secteurs d'activités structurants, relevant et impactant à la fois les politiques économiques, de l'emploi, les politiques touristiques, éducatives, de formation, de santé publiques ou de communication. Dans ces territoires, la question de l'attractivité, induisant l'élaboration de stratégies transversales, est rarement considérée comme un enjeu, et rares sont les collectivités à disposer d'un VP attractivité.

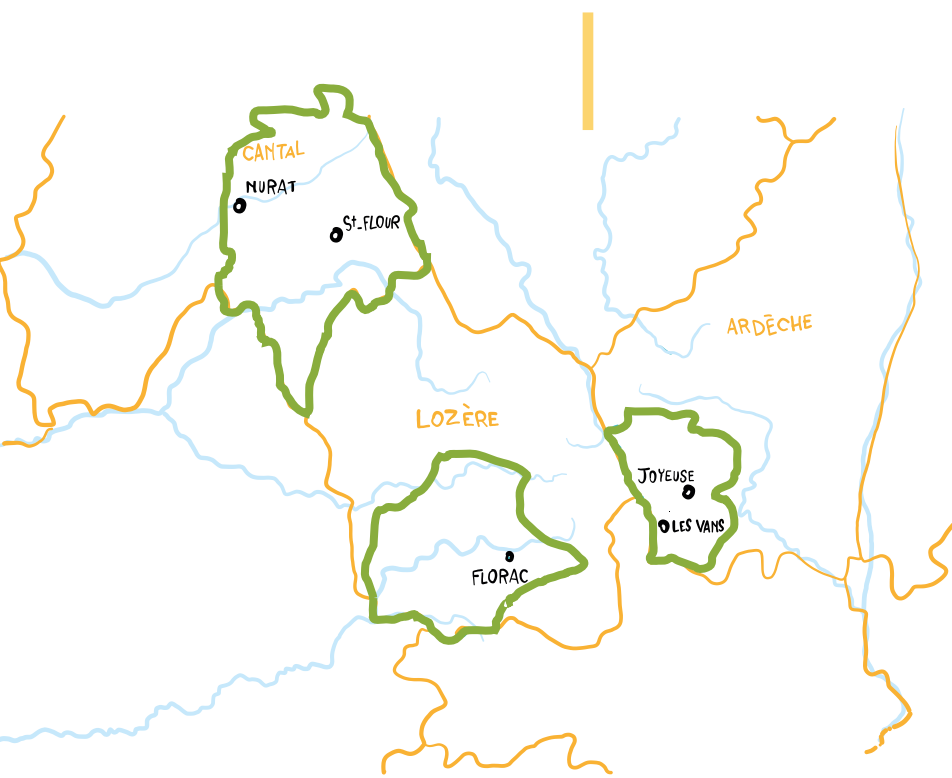
Plus rarement encore, l'identité culturelle de ces territoires est abordée comme étant au cœur de leur capacité à donner un cadre concurrentiel à leur stratégie d'attractivité résidentielle et touristique.

C'est autour de cette finalité que quatre partenaires se sont mobilisés dans la construction du programme RECREATER.



Mise en place d'un dispositif territorial de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural

1 PROGRAMME INNOVANT AUTOUR D'UNE FINALITE



RECREATER est un projet de recherche-action porté par le laboratoire PACTE et l'Université Grenoble Alpes (CERMOSEM) en collaboration étroite avec 5 communautés de communes situées dans le Cantal, l'Ardèche et la Lozère : « Communauté de communes Gorges Causses Cévennes Communauté », « Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté », « Pays Beaume Drobie et Pays des Vans en Cévennes ».

Il vise à éclairer les axes futurs de la politique du Massif Central dans le champ des sports et loisirs de nature.

Le pari que les territoires ont voulu engager aux côtés des universités est de considérer qu'aujourd'hui, pour sortir de la compétition qui se joue entre les zones rurales de moyenne montagne en termes d'attractivité résidentielle et touristique c'est d'être capable de faire émerger ce qui révèle leur identité spécifique, à savoir leur patrimoine matériel et immatériel autour des activités sportives de nature.



Gilles Chabrier, 1er vice-président de Hautes Terres communauté, en charge du tourisme, de l'économie et de l'aménagement du territoire.

« La démarche RECREATER est une chance pour notre territoire de montagne. Porte d'entrée du Cantal et de son Massif, il bénéficie de nombreux atouts et est riche d'un patrimoine naturel, architectural et paysager remarquable. Or tous ces éléments fondateurs de notre identité de « montagne volcanique » pourraient être davantage appropriés par notre population, les acteurs économiques et les visiteurs comme critères différenciant et vecteurs d'attractivité territoriale. Sur 3 espaces tests caractéristiques du Cantal : un col, des gorges et un plateau volcanique, nous allons expérimenter grâce à RECRATER une nouvelle manière de travailler ensemble afin de construire ainsi une trajectoire pour les années futures ».

Céline Charriaud, Présidente de Saint-Flour communauté

« En accompagnement d'une action volontariste en faveur des sports nature, grâce à une politique culturelle ancrée et reconnue par le label Pays d'Art et d'Histoire, notre territoire

est suffisamment mûre pour s'engager plus en avant et saisir l'opportunité du programme Récreator.

Ce projet réinterroge le territoire. Il bouscule nos acquis et habitudes en décroissant les approches, en plaçant la culture locale au sens large au cœur d'un processus

créatif investissant l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels, socio-professionnels ou habitants.

Plus que jamais, la demande touristique nous incite à suivre cette voie. Les clientèles veulent rencontrer des destinations vivantes et leurs habitants. Elles souhaitent partager des expériences mémorables révélatrices des spécificités et de l'identité d'un lieu. Nos territoires du Massif-Central, par leur dimension naturelle, leur qualité environnementale et leur taille humaine, ont des atouts majeurs à

faire valoir et à travailler pour in fine renforcer leur attractivité à la fois touristique et résidentielle.

Le premier séminaire interterritorial apparaît comme un temps fondamental pour échanger, partager, s'inspirer de nos différents contextes territoriaux rendant cette coopération interterritoriale plus que pertinente ».

PAROLES CANTAL

Trop petit et illisible
le rouge sur le blanc

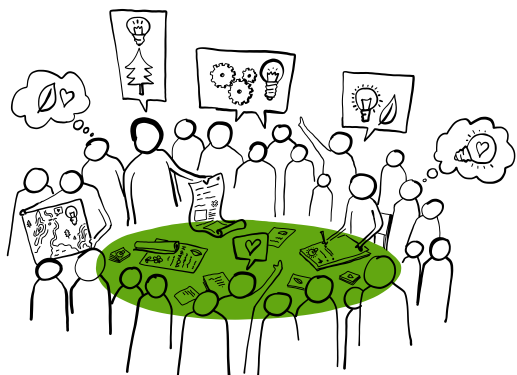




L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DU MASSIF CENTRAL EN JEU

Bertrand Cazals - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires Massif Central Printemps 2020.

« Le Massif central se veut en effet une terre d'accueil, un espace bienveillant pour un nouveau départ, un territoire déjà dans le « monde d'après ». Il ne s'agit pas d'attirer de nouveaux habitants via le seul vecteur de l'emploi. L'objectif est plus global, plus ambitieux : **proposer une nouvelle vie, un nouveau modèle de développement** : valorisation des ressources locales, économie ancrée localement, énergies renouvelables, circuits courts, sécurité alimentaire, sécurité au quotidien, santé et équilibre avec les sports et les loisirs de nature, culture, convivialité, engagement citoyen pour une gouvernance partagée... **Une vie harmonisant mieux vie professionnelle et vie privée, une vie porteuse de sens ! Le Massif central peut ainsi apporter des réponses positives au mal vivre ressenti en zone métropolitaine, urbaine, périurbaine, aux envies de changement, « d'un vivre autrement », en proposant de nouveaux espaces, une qualité et de nouvelles perspectives de vie.** Répondre à ces demandes de changement, offrir de nouveaux lendemains implique de conforter et de renforcer la vitalité des territoires du Massif Central, d'engager les transitions nécessaires, de mettre en place les mesures spécifiques indispensables pour lutter contre le changement climatique »





Ce programme s'inscrit pleinement dans cette perspective. Trois territoires pilotes ont fait confiance à l'Université pour bâtir un programme général autour duquel une équipe est mobilisée durant 3 ans avec pour ambition de construire des démarches innovantes susceptibles d'être dupliquées à l'échelle du Massif Central.

Composée d'enseignants chercheurs et de spécialistes des sports de nature, des politiques publiques, de la médiation culturelle et des techniques d'animation innovantes, ce programme est piloté par Jean Corneloup du laboratoire de recherche PACTE et coordonné par Véronique Siau, experte dans les sports de nature.

Articulée autour de travaux de recherches, RECREATER se veut une opération résolument



enracinée dans le pragmatisme et l'opérationnalité. Ce faisant, elle ouvre de nouvelles perspectives pour accompagner l'élaboration des politiques publiques appliquées aux pratiques sportives de nature, et de façon plus étendue aux pratiques dites « récréatives en nature ».

RECREATER a été retenu dans le cadre de la convention interrégionale du Massif Central, avec le soutien financier du fonds européen de développement régional, dans une perspective d'exploration et de diffusion à l'échelle de tout le Massif Central des nouvelles voies que les partenaires se sont engagés à co-construire de manière collaborative.



Mise en place d'un dispositif territorial de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural

DEUX OBJECTIFS OPERATIONNELS FIXENT LE CADRE DE LA METHODE

**Jean Corneloup, référent scientifique
de Recreater, chercheur au laboratoire
UMR PACTE - Grenoble**



RECREATER s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par les acteurs publics du Massif Central en termes d'attractivité résidentielle et touristique. Le programme interroge en effet la performance des territoires tant en termes de ressources géographiques, économiques, de pratiques sportives de nature et de culture, qu'en termes de vivacité interne, de collaboration pluri-acteurs, de capacité de projets et de gouvernance.

RECREATER de ce point de vue interroge la conception et l'animation des politiques publiques en oeuvrant dans le sens d'une intensification de l'écosystème singulier des sports de nature en termes de fluidité et de collaboration sociale, économique et culturelle.



1. S'appuyer sur la population, les acteurs économiques et les associations aux côtés des pouvoirs publics : promouvoir l'entrepreneuriat à l'échelle du territoire, entendu comme un acteur à part entière

Le programme « embarque » ce faisant, des acteurs et des projets dans les secteurs du sport, de la culture, du patrimoine et du tourisme, dans une dynamique qui les amène à pouvoir travailler main dans la main et en cohérence.

Cette conception du développement favorise la constitution d'une intelligence collective, partagée entre les différentes parties prenantes. Elle permet la fabrique d'un capital collectif engagé dans la disposition à innover et à animer le territoire en termes compétitifs. Mais cette collaboration ne suffit pas, encore faut-il qu'elle s'appuie sur la conception d'une stratégie partagée. Cette stratégie partagée, le programme lui fixe un cadre :

réduire les écarts entre ce que l'on est, ce que l'on donne à voir et la façon dont on est perçus pour se distinguer dans la compétition qui se joue entre territoires, penser les activités récréatives au prisme de l'ADN culturel des territoires, favoriser l'innovation collective, tel est le propos simplifié de la méthode engagée pour y parvenir.

2. Activer les secteurs d'activités connexes indispensables à une stratégie d'attractivité résidentielle et touristique cohérente

Une stratégie d'attractivité résidentielle et touristique ne peut se fonder exclusivement sur le point précédent.

En effet, pour émerger dans la compétition territoriale qui se joue entre zones rurales, les territoires doivent faire des sports de nature un axe structurant, ce qui ne signifie pas qu'ils doivent en faire un axe unique.

Pour en faire un axe structurant, ils doivent se poser la question de leur capacité à impulser autant que d'accompagner les acteurs et leur population.

C'est sur ce point qui interroge la capacité des territoires à élaborer des stratégies transversales que se joue la montée en puissance des territoires sur le long terme : miser sur l'éducation, la formation et la pratique de la population, accompagner les porteurs de projets privés et associatifs, accompagner les acteurs privés dans le cadre de chartes et démarches qualités en lien avec la stratégie et l'identité du territoire qu'ils ont contribué à fixer avec les pouvoirs publics, inciter les acteurs en charge des politiques sociales et environnementales à s'appuyer sur les activités récréatives pour mettre en

œuvre leurs missions, favoriser le développement d'une offre événementielle répondant aux enjeux de la pratique locale tout autant que touristique, en cohérence avec l'identité du territoire... tous ces aspects engagent les territoires dans une transition marquée par la transversalité.

Dans cette transition, tous les observateurs s'accordent sur la pertinence de l'échelon intercommunal. Entendu comme le maillon pertinent pour élaborer de véritables stratégies territoriales, il est encore « jeune » dans ses potentielles attributions et surtout ses nouvelles configurations, pour être en mesure de porter des politiques aussi ambitieuses que celles menées par les grandes agglomérations.

RECREATER, se propose d'activer ces deux leviers. Il s'agit de mobiliser prioritairement acteurs privés et publics, citoyens et élus, associations et entreprises dans la conception d'une marque territoriale non délocalisable, singulière et dynamique et dans l'apprentissage de l'élaboration de projets partagés. Il s'agit en parallèle d'accompagner la prise de conscience puis l'émergence d'une nouvelle gouvernance au sein des collectivités, capable de porter cette ambition.





Sébastien Mathon – Responsable pôle territoire de la communauté de communes du Pays des Vans

C'est avec détermination que j'ai défendu le projet de recherche-action ReCreaTer pour que nous soyons retenus par le GIP Massif Central. C'est une vraie nécessité d'avoir l'accompagnement de l'université pour nos territoires, même si leur regard sur nos organisations nous bouscule parfois. C'est pourtant une réelle opportunité dont nous devons nous saisir afin de positionner les activités sports de nature au sein du territoire en les faisant passer d'une dimension touristique, saisonnière, consommatrice, à une véritable filière intégrée, génératrice de plus-value et de retombées locales, capable de minimiser son empreinte environnementale. En effet, nous avons la chance d'avoir un territoire riche de pratiques récréatives. Comment les rendre encore plus qualitatives ? Comment mieux les articuler pour les structurer en filière ? Comment faire en sorte qu'elles soient à la pointe des tendances pour bien répondre à la clientèle ? Comment faire des ponts entre sport, nature et culture ? Le travail mené depuis un an interroge et fait sens. Au début du projet nous n'avions pas forcément conscience que cela nous donnerait autant d'éléments pour nous engager dans une réelle stratégie territoriale. Le calendrier est idéal. Nos nouveaux élus arrivent lorsque ce projet va entrer dans l'action à travers les collectifs. A l'échelle de notre « petit » territoire, nous devenons exemplaire et prenons de l'avance dans la construction de politiques touristiques innovantes. A nous de le faire savoir à nos instances départementales et régionales ! Je suis convaincu que la véritable transition partira de nos petits territoires que les contraintes plus fortes obligent à être agiles et réactifs.

Monique DOLADILLE – Présidente de la SPL Cévennes d'Ardèche qui gère l'Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche et Castanea

Nous sommes très fiers que les deux communautés de communes confient ce projet à la SPL qui a été créée il y a près de quatre ans maintenant. Les échanges avec l'université et nos territoires partenaires que sont le Cantal et la Lozère donnent

une richesse particulière à cette recherche-action. C'est en avançant ensemble que nous sommes plus forts et pertinents dans nos contextes territoriaux.

L'audit territorial des activités récréatives nous confirme que nous pouvons encore mieux faire pour mettre en avant l'ADN de notre territoire pour les touristes mais aussi pour les habitants. L'université nous permet de faire un pas de côté et de repenser nos méthodes et nos façons de construire nos projets. Les collectifs « rivières », « chemins » et « mobilité » qui se réuniront d'ici la fin d'année vont nous permettre de réfléchir, d'avancer et de concrétiser des projets coconstruits au service de notre territoire.

PAROLES ARDÈCHE

Benoît PERRUSSET – Directeur général des services de la communauté de communes de Beaume Drobie

Les communautés de communes du Pays des Vans et de Beaume Drobie partagent de nombreuses problématiques : la petite enfance, l'énergie et le tourisme via la création d'un office de tourisme commun sous la forme d'une société publique locale : les Cévennes d'Ardèche. C'est via cet outil commun que notre territoire des Cévennes d'Ardèche s'est engagé dans le projet. Cette recherche-action permet à notre territoire de se poser des questions sur ce qu'il souhaite pour demain mais aussi dans la durée. Elle nous interroge sur les transitions que nous souhaitons voir en matière d'économie, de tourisme et plus largement de territoire.

Quatre objectifs territoriaux ont émergé de nos différents échanges :

- Mettre en récit le territoire
- Faire évoluer la pratique des habitants en ciblant les jeunes
- Fédérer les acteurs
- Développer les infrastructures respectueuses de la nature.

Recreator nous engage à établir des synergies entre les actions en cours mais aussi entre les acteurs de notre territoire : habitants, professionnels du tourisme, milieu associatif, élus, techniciens... pour construire ensemble notre projet de territoire.



DES CONSTATS CONVERGENTS

Plusieurs constats sont au fondement de RECREATER,

**Véronique Siau, coordinatrice de
Recreater, experte en sports de
nature, ingénieure d'étude auprès
de PACTE**

1. Les intercommunalités ont rarement des stratégies d'attractivité axées autour de la culture et des sports de nature

La filière des sports et loisirs de nature reste encore aujourd'hui marginalement considérée comme un levier majeur de la stratégie d'attractivité touristique et résidentielle des micro-territoires du Massif Central, alors que le Massif Central se positionne sur cette filière pour distinguer le Massif des autres massifs alpins et pyrénéens positionnés sur la montagne (Cf les pôles nature).



2. Les territoires distinguent souvent politiques sportives et de loisirs dédiées à la population et politiques publiques dédiées aux touristes

Quand les territoires s'engagent dans cette voie, ils le font encore trop souvent en distinguant politiques de loisirs et tourisme, politiques sportives et politiques touristiques...une approche qui n'est plus adaptée à la lecture des pratiques locales (habitants, néo-ruraux, migration d'agrément, touristes) qui se combinent, une approche qui n'est plus en phase avec les pratiques sportives et de loisirs ainsi que les pratiques touristiques qui se font dans une autonomie croissante.

Le déficit de collaboration entre des services trop souvent cloisonnés, des compétences affaiblies par l'absence de données permettant de définir des stratégies territoriales, des lois et un cadre juridique qui interrogent la place de chacun dans le concert de ce qui fait territoire (la loi NoTRE, la réforme de la gouvernance du sport en France...), des intercommunalités rarement positionnées sur la culture et le sport, ou uniquement sur de l'équipement, mais pas de l'animation, des élus qui

ne connaissent pas ces secteurs des techniciens qui ne sont pas formés ou qui sont trop souvent spécialisés, des services qui ne travaillent pas ensemble...les raisons sont nombreuses.

3. Des offres qui ne répondent pas aux nouvelles tendances

En même temps, les touristes sont bien souvent demandeurs de pratiques qui associent sport, patrimoine, découverte et gastronomie, rendant caduque une lecture exclusive par les sports de nature ou la culture que les territoires ont tendance à proposer. C'est pour cette raison que le programme utilise le terme d'activités récréatives sportives, un terme qui permet de sortir du vocabulaire qu'emploient les professionnels du sport et du tourisme pour qualifier les activités sportives de nature.

4. Des politiques de communication sans cohérence avec l'identité des territoires et la réalité de l'offre

Les politiques de communication, qu'elles soient publiques ou privées, sont par ailleurs trop souvent

encore en décalage par rapport à l'offre de prestation et donnent rarement à voir l'ADN des territoires, quand elles ne traduisent pas l'absence de produits rendant compte de leur identité, faute d'avoir engagé un travail de fond leur permettant de le mettre en lumière.





5. Des politiques publiques qui s'exonèrent de l'impact des pratiques culturelles et sportives locales pour dynamiser leur tissu économique local

Les territoires ruraux, conscients de l'importance qu'il y a à attirer de nouvelles activités, sont aussi mues par la volonté de soutenir les activités existantes.

Dans le champ de sports de nature, comme de la culture, le développement ne passe pas que par le secteur marchand, mais aussi par la dynamique associative et les choix des politiques publiques qui vont les soutenir.

Or, dans ce domaine, comme dans d'autres, l'offre crée la demande. Susciter la pratique, faire émerger des vocations, créer des conditions favorables à l'engagement de la population sur ces secteurs est le seul moyen de ne pas développer une activité hors sol.

Quant au secteur marchand, il est issu des filières de formation du Ministère des sports et du Ministère de l'éducation nationale, qui ne les ont pas préparé à créer et développer des entreprises. Ce constat rarement partagé à l'échelle des territoires, donne rarement lieu à des accompagnements

susceptibles de faire monter en puissance le secteur et d'accueillir dans les meilleures conditions de nouveaux porteurs de projets.

6. Des politiques publiques qui ne mesurent pas l'impact de la mise en cohérence des politiques éducatives, de formation, des politiques sociales, environnementales... autour des pratiques récréatives sportives pour renforcer leur attractivité territoriale

A l'échelle des zones rurales, des initiatives existent. Portées par des acteurs associatifs dans le champ du social en quête d'activités nouvelles pour leurs publics handicapés ou en difficulté sociale, initiées par des proviseurs de collèges soucieux de ne pas voir leurs effectifs diminuer au point de remettre en cause l'existence de leur établissement, portées par les CD désirant faire converger sensibilisation des enfants à la fragilité des milieux naturels par la pratique des SLN... la liste est longue des initiatives qui rendent compte de la cohérence possible entre un territoire où les activités récréatives sportives sont présentes et leur déclinaison dans d'autres secteurs que le sport ou le tourisme.

Mais ces initiatives sont rarement portées par les

intercommunalité dans le cadre d'une stratégie d'attractivité affirmée, ce qui ne leur permet pas d'émerger dans le cadre de concurrence en terme d'attractivité globale qui se joue entre elles.

Des ponts sont donc à construire avec l'ensemble des pratiques du territoire qui composent le champ des pratiques récréatives en nature, des liens doivent être activés entre les sports de nature et la culture, pour être en mesure de dessiner une stratégie d'attractivité touristique et de loisirs ambitieuse encrée dans l'identité des territoires.

En parallèle, les territoires doivent élaborer des stratégies transversales pour leur donner toute leur place en terme de pratiques, d'éducation et de formation, d'évènementiel, de politiques de santé, de politiques sociales.





Josiane Pertus - Chef du service Tourisme durable et sports et loisirs de nature Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Le projet de recherche-action RECREATER est l'opportunité pour notre destination de repenser en profondeur notre organisation et positionnement touristique. En s'attaquant aux deux versants de l'attractivité : touristique et résidentielle, ce projet nous emmène également à penser nos politiques de manière plus transversale.

Le recul et les apports méthodologiques fournis par l'équipe scientifique nous mettent au défi tout en nous donnant les moyens d'inventer une offre touristique dans laquelle nos habitants et prestataires se retrouvent et souhaitent s'investir. C'est l'objectif que nous nous donnons avec RECREATER : définir et adopter une stratégie d'attractivité ancrée qui valorise nos spécificités locales. A l'heure où nous nous apprêtons à rassembler les premiers collectifs locaux pour accompagner l'émergence du laboratoire récréatif, il est important de souligner la richesse des échanges, des outils et méthodes de travail qui ont lieu dans le cadre de la coopération interterritoriale avec les territoires du Cantal et de l'Ardèche. Si nous sommes engagés dans le même projet et partageons régulièrement des questionnements similaires, nos contextes territoriaux et nos organisations diffèrent. C'est en partageant nos différences et en échangeant nos pratiques sur des sujets précis (gestion financière, organisation statutaire, communication) que cette coopération nous est fructueuse.

Nous tenons à remercier nos élus communautaire et locaux ainsi que nos financeurs qui en soutenant ce projet valorisent le dynamisme et la créativité de nos territoires ruraux.

Ludovic Insalaco - directeur adjoint de l'OT Gorges du Tarn, Causses et Cévennes

Le programme RECREATER est un travail au service du territoire, de ses habitants, des professionnels du tourisme et des clientèles touristiques. En ce sens, cette réflexion s'inscrit dans la démarche de l'Office de tourisme qui a pour objectif de favoriser l'étalement de la saison, de développer des actions innovantes en matière de mise en tourisme et d'accroître le niveau de qualité des prestations sur le territoire.

La mission RECREATER doit favoriser les synergies sur le territoire entre l'Office de tourisme, le milieu associatif et les professionnels. C'est aussi une opportunité de travailler conjointement avec le service tourisme de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes à une période à laquelle on cherche à gagner en cohérence et en efficacité en matière de réflexion sur la destination qui est la nôtre. Un projet qui doit permettre de mieux définir notre stratégie dans les années futures, mais qui nous permettra aussi de développer des actions concrètes et porteuses pour un territoire aux multiples atouts.

En s'appuyant sur les activités de pleine nature et en y associant le milieu culturel, agricole et touristique, on dispose ici d'un fabuleux outil qui doit permettre de faire travailler ensemble les acteurs des différentes filières afin de croiser les regards de chacun, de partager des valeurs et un positionnement commun sur un territoire cohérent.

**PAROLES
LOZÈRE**



LE COVID ET SON IMPACT SUR LES POLITIQUES TOURISTIQUES

L'équipe universitaire de ReCreaTer

Le COVID oblige les zones rurales à repenser leur politique touristique dans une même direction

15

Le déconfinement progressif a amené chaque territoire et chacune des organisations touristiques publiques et privées à imaginer de nouvelles stratégies pour la saison 2020. Aux échelles régionales et infra-territoriales, une nouvelle communication s'est imposée, laissant une part belle au tourisme domestique et de proximité en répondant aux demandes que les sondages ont mis en avant dans cette période estivale : se retrouver, découvrir, s'émerveiller devant des choses simples, se lâcher...en toute sécurité, en sachant garder ses distances et se protéger.

Pour ceux qui en avaient la ressource, une nouvelle place ou une place accrue aux activités récréatives en nature a vu le jour. Valoriser l'outdoor et la micro-aventure sont des axes identifiés par de nombreux territoires, axer la communication sur un tourisme plus authentique et responsable sont aussi des orientations partagées, des axes dont se sont saisis de nombreux territoires ruraux pour tirer leur épingle du jeu cet été. L'éloge de la faible densité ayant été partout promulguée.





Les activités récréatives représentent une opportunité pour penser à la fois le court et le moyen terme

Dans un même temps, pour préparer l'avenir sur des hypothèses de tendances de fond qui pourraient émerger de cette crise totalement nouvelle que nous traversons dans le monde, certains considèrent qu'il est dans leur intérêt de renforcer les activités



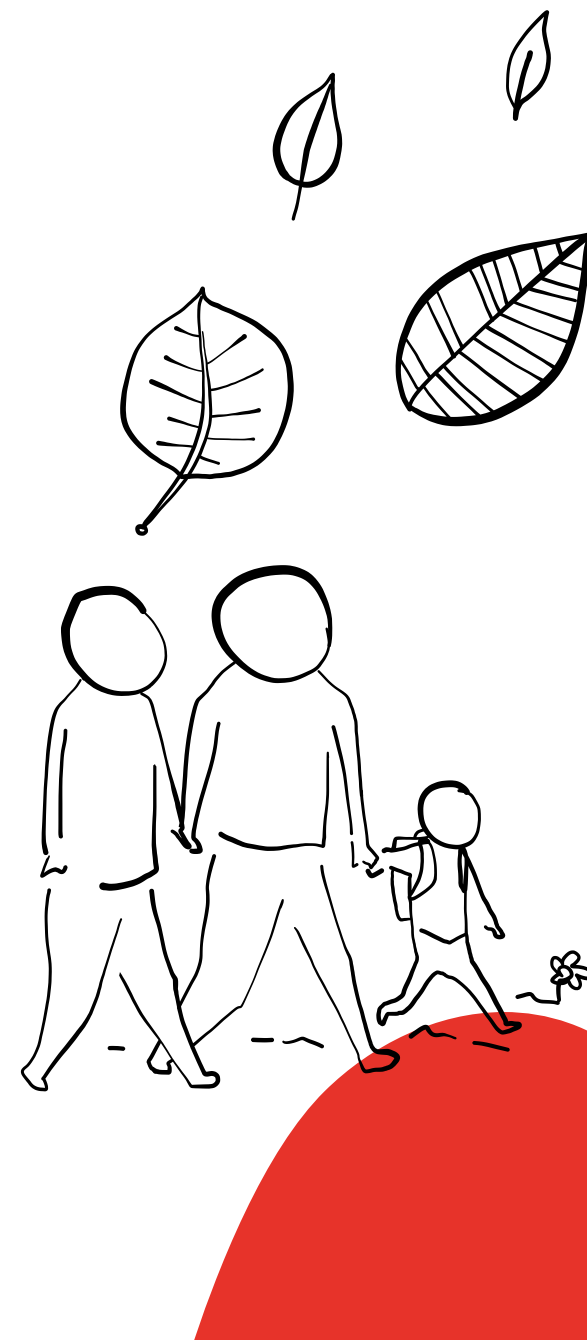
récréatives de nature. D'autres se préparent à engager des refontes durables de leurs politiques publiques en se servant de la réflexion menée pour « faire » la prochaine saison et répondre à la crise, en renforçant durablement les activités récréatives en nature. A l'instar de certains pays dont on perçoit la capacité à amortir le choc immédiat et à s'appuyer sur les bouleversements en cours pour revoir leur stratégie à moyen et long terme, certains territoires ruraux s'en sortiront mieux que d'autres.

Dans les territoires ruraux à dominante résidentielle et touristique qui ont fondé leur développement sur leur hospitalité, le maintien de l'accueil par la population sera central.

Dans ce contexte, les pratiques récréatives de nature représentent un atout d'autant plus fort que ces dernières pourront se déployer sans encadrement formel, gage de sécurité, de liberté et d'embarquement dans un imaginaire qui fait sens.

Mais au-delà, la crise représente une opportunité pour renforcer voire choisir un positionnement affirmé vers une transition sociétale annonçant la fabrique d'un nouveau monde. De nombreux chercheurs et experts interrogent la crise en ce sens.

Jean CORNELOUP, Pascal MAO, Nicolas SENIL, Véronique SIAU





Mise en place d'un dispositif territorial de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural



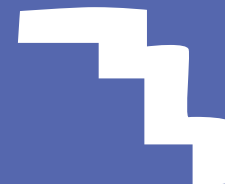
Pourquoi s'appuyer sur RECREATER ?

**Pascal MAO, référent universitaire des Cévennes
d'Ardèche, directeur du CERMOSEM**

La transition récréative est entendue dans ce projet comme le processus de co-engagement des acteurs, habitants et publics du territoire à la définition et à la concrétisation d'un projet culturel commun inscrit dans un rapport au monde renouvelé. En s'affranchissant du dualisme moderne homme/nature, que la crise du COVID participe à interroger, il s'agit de trouver une nouvelle voie qui accorde une place prépondérante à la reconnaissance d'un milieu « inclusif », porté par et pour les habitants. De ce point de vue, seule cette voie représente à nos yeux une piste soutenable pour penser la ruralité de demain.

RECREATER emprunte cette voie, avec l'ambition de puiser dans les pratiques dites de l'ordinaire, tout autant que dans les pratiques culturelles reconnues, ce qui va alimenter la conception d'innovations-socio-territoriales ancrées dans le mode de vie des habitants.

Agir dans l'urgence, tout en profitant de la situation pour penser l'avenir des territoires ruraux sur le moyen et le long terme, peut s'avérer être un accélérateur de changement pour nos territoires partenaires qui peuvent s'appuyer sur le projet RECREATER. Celui-ci invite en effet les acteurs et les publics à sortir de leur cadre de référence pour s'engager dans des modes de participation et d'intervention innovantes, en corrélation étroite avec les formes contemporaines de la participation publique et collective, qui permettent de conjuguer réponses à court terme et réflexions sur le long terme.



Le laboratoire de sciences sociales PACTE

Pacte est une unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Grenoble Alpes et de Sciences Po Grenoble implantée sur le site universitaire Grenoble Alpes et en Ardèche au Cermosem. Ses membres sont investis dans la construction de langages communs et de connaissances transverses sur les transformations de nos sociétés dans leurs dimensions politiques, territoriales, sociologiques et écologiques. La laboratoire place l'interdisciplinarité au cœur de ses pratiques, par le partage et la confrontation des méthodes, des épistémologies, et des terrains communs. Pacte rassemble la majorité des géographes, politistes, sociologues et urbanistes du site et accueille également des économistes et historiens.

L'université Grenoble Alpes, Université de l'innovation

Reconnue à l'international et bénéficiant de liens étroits avec son territoire, l'Université Grenoble Alpes (UGA) propose des programmes d'éducation supérieur à la pointe de la connaissance. L'UGA développe d'ambitieux projets de recherche multi-disciplinaires afin de relever les défis du 21^{ème} siècle et de définir, créer et donner accès aux outils qui permettront aux générations actuelles et futures d'être acteurs de ces défis. L'UGA bénéficie notamment de l'implantation de grands instruments européens (ESRF, ILL, EMBL, IRAM, EMFL**) et du CERN. En 2016, Univ. Grenoble Alpes a été labellisée « Initiative d'excellence ». Cette labellisation vise à faire émerger en France une dizaine d'universités de recherche de rang mondial.



UNIVERSITÉ RECHERCHE & ACTION

CERMOSEM, campus rural de l'Université Grenoble Alpes

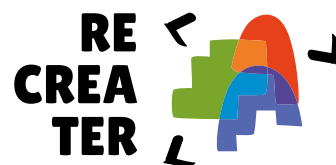
L'Université Grenoble Alpes est implantée en Ardèche au **Cermosem**, depuis plus de 25 ans. Elle développe sur ces territoires, des formations et de la recherche en géographie, aménagement du territoire, tourisme, sciences de gestion et STAPS.

En Ardèche, le Cermosem campus rural de l'Université Grenoble Alpes, développe des activités de formation et de recherche en lien avec son double rattachement.

- Antenne de l'UMR Pacte, laboratoire de sciences sociales regroupant 120 chercheurs et 170 doctorants, **le Cermosem axe plus particulièrement ses travaux de recherche dans le tourisme, les loisirs et le patrimoine, autour des problématiques de développement territorial, de transition et de justice sociale et spatiale.**

- Antenne de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, comprenant 820 étudiants, le Cermosem accueille **3 formations en licence professionnelle en tourisme, patrimoine, environnement ainsi que le Master 2 "Tourisme, Innovation, transition", conjointement avec Grenoble. Il héberge aussi une dizaine de doctorants.**

Son implantation géographique et son positionnement thématique en font un lieu de formation et de recherche singulier et reconnu pour son travail sur les dynamiques territoriales notamment en contexte de ruralité au regard des transitions en cours. Ses membres développent dans ce cadre une expertise sur les mutations du tourisme, des loisirs et des dispositifs de qualification territoriale. Le campus se positionne comme une plateforme de développement territorial assurant un ancrage local fort et des partenariats internationaux variés. Enfin, le Cermosem organise de nombreux séminaires et colloques à portée locale, nationale ou internationale autour de ses sujets et projets de recherche.



Le projet « Mise en place d'un dispositif territorial de
recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif
en milieu rural »



Le projet « mise en place d'un dispositif de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural » dit «RECREATER» est cofinancé par l'Union Européenne L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional



CONTACT TECHNIQUE CÉVENNES D'ARDECHE

Communauté de communes du Pays Beaume Drobie:
Benoit PERRUSSET, directeur général des services,
direction@pays-beaumedrobie.com, 04 75 89 80 80
Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes,
Sébastien MATHON, responsable pôle territoire,
directionterritoire@cdc-vansencevennes.fr, 04.75.37.41.22
SPL Cévennes d'Ardèche: Anne-Sophie LATOURRE, directrice générale,



direction@cevennes-ardeche.com, 04 75 37 24 48
SPL Cévennes d'Ardèche: Magali LIN, développeur Recreater,
recreater@cevennes-ardeche.com, 06 34 14 20 44

PAYS DE ST FLOUR ET HAUTES TERRES COMMUNAUTE
Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour : Karine Decq, directrice de
l'Office de Tourisme, direction@pays-saint-flour.fr, 06 73 27 27 79
Communauté de Commune Saint-Flour Communauté : Maryline
Dieudonné, Responsable du pôle



Développement, Aménagement, Environnement,
mdieudonne@hautesterres.fr,
06 30 77 12 88
Office de Tourisme Hautes-Terres Tourisme : Fabienne Van Eeckhout,
directrice de l'Office de Tourisme,
fvaneckhout@hautesterrestourisme.fr, 04 71 20 09 47
Communauté de Commune Saint-Flour Communauté : Théo Mathieu,
développeur RECREATER,
developpement@pays-saint-flour.fr, 07 85 58 59 56



LOZERE (Communauté de communes Gorges Causses Cévennes)
David BENYAKHOU, Directeur Général des Services,
david.benyakhou@ccgcc48.fr, 04 66 44 03 92
Josiane PERTUS, Chef du Service Tourisme Durable et Sports et Loisirs
de Nature, josiane.pertus@ccgcc48.fr, 04 48 88 95 21
Développeur RECREATER : Vincent THIBEAUD,
vincent.thibaud@ccgcc48.fr, 04 48 88 95 24

